

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

PPCR/SC.11/2
15 octobre 2012

Réunion du Sous-comité du PPCR
Istanbul (Turquie)
1^{er} novembre 2012

Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Les deux coprésidents élus, M. Ilhomjon Rajabov, membre du Sous-comité représentant le Tadjikistan et M. Gilbert Metcalf, membre du Sous-comité représentant les États-Unis, ouvriront la séance.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un ordre du jour provisoire (document PPCR/SC.11/1/Rev.1) a été distribué aux participants à la réunion pour qu'ils puissent l'examiner. Les participants sont invités à **l'adopter**.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES OPÉRATIONS DU PPCR

3. Le document PPCR/SC.11/3, *Rapport semestriel sur les opérations du PPCR*, a été élaboré pour présenter au Sous-comité du PPCR un rapport sur l'avancement des activités du PPCR, comprenant notamment des informations sur la situation de la programmation des opérations dans les pays et les régions pilotes du PPCR. Le Sous-comité est invité à **examiner** le rapport d'activité semestriel et, le cas échéant, à **formuler** des orientations et des commentaires sur les opérations du PPCR.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR PROGRAMME STRATÉGIQUE POUR LA RÉSILIENCE
CLIMATIQUE DE LA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE**

4. Le document PPCR/SC.11/4, *Programme stratégique pour la résilience climatique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée*, présente le programme stratégique élaboré par le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en concertation avec la BAD. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est un pays participant au programme régional du Pacifique. Le Sous-comité est **invité à approuver** le programme stratégique comme base de la poursuite du développement des activités proposées dans le programme.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES PAYS PILOTES
DU PPCR**

5. Les pays pilotes participant au PPCR se sont réunis le 30 octobre 2012 à Istanbul (Turquie). Ils y ont principalement discuté de la mise en œuvre des plans d'investissement du PPCR et du projet de cadre de résultats révisé du PPCR.

6. Un compte rendu verbal de la réunion des pays pilotes sera présenté au Sous-comité. Le Sous-comité du PPCR est invité à **prendre note** des entretiens de la réunion des pays pilotes du PPCR et des enseignements qui s'en dégagent.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR CADRE DE RÉSULTATS RÉVISÉ DU PPCR

7. À leur réunion conjointe d'octobre 2011, les Comités du CTF et du SCF ont approuvé le document CTF-SCF/TFC.7/4, *Proposition de mesures destinées à améliorer les opérations des*

Fonds d'investissement climatiques, afin d'améliorer la performance des CIF. L'Unité administrative des CIF a été invitée à préparer des « **cadres de résultats simplifiés** [...]aux fins d'examen par les organes directeurs en **2012**, en tenant compte des observations formulées par les équipes des pays et des BMD. Il conviendra de se mettre d'accord sur trois à cinq indicateurs fondamentaux pour chaque programme ».

8. Conformément à la demande formulée lors de la réunion conjointe, l'Unité administrative des CIF a ébauché, avec le comité des BMD, un cadre de résultats simplifié qui a été communiqué au Sous-comité du PPCR, aux fins d'examen et de commentaires. À la lumière des commentaires reçus, l'Unité administrative des CIF et les BMD ont élaboré le cadre de résultats révisé qui est soumis au Sous-comité dans le document PPCR/SC.11/5.

9. Le Sous-comité du PPCR est invité à **examiner** et à **approuver** le cadre de résultats simplifié du PPCR qui est proposé.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSITION D'ALLOCATION DES RESSOURCES DU PPCR

10. À sa réunion de mai 2012, le Sous-comité du PPCR a examiné le document PPCR/SC.10/9, *Allocation des ressources du PPCR*, et discuté des options proposées pour l'allocation des fonds du PPCR qui n'ont pas encore été théoriquement alloués aux programmes des pays pilotes. Le Sous-comité n'a pas été en mesure, pour l'instant de se prononcer sur l'une quelconque des solutions envisagées dans le document et a demandé à l'Unité administrative des CIF, travaillant en collaboration avec le comité des BMD, de préparer une proposition comportant un ensemble plus limité de solutions, pour examen à sa prochaine réunion.

11. Le Sous-comité a également prié l'Unité administrative des CIF de faciliter, avant la prochaine réunion du Sous-comité des PPCR, des consultations entre les pays pilotes du PPCR pour examiner leurs idées concernant la façon d'affecter les ressources supplémentaires entre pays pilotes.

12. Le document PPCR/SC.11/6, *Proposition d'allocation des ressources du PPCR*, a été élaboré en réponse à la décision du Sous-comité. En élaborant ce document, l'Unité administrative des CIF a pris des dispositions pour que les pays pilotes du PPCR puissent se consulter et échanger des idées, par conférence téléphonique, sur l'utilisation des ressources supplémentaires du PPCR. Les opinions exprimées durant ces consultations ont été prises en compte dans l'élaboration de ce document.

13. Le Sous-comité est invité à examiner ces solutions options afin de prendre une décision sur l'allocation des ressources supplémentaires du PPCR.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR QUESTIONS DIVERSES

14. Le représentant du gouvernement d'Haïti a souhaité que lui soit accordée la possibilité d'informer le Sous-comité des progrès accomplis dans l'élaboration du plan d'investissement d'Haïti au titre du PPCR.

15. Les membres et les coprésidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, y compris toute question qui pourrait découler des documents d'information présentés à la réunion.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR CLÔTURE DE LA SÉANCE

16. La séance sera close le jeudi 1^{er} novembre 2012 à 18 h 15.